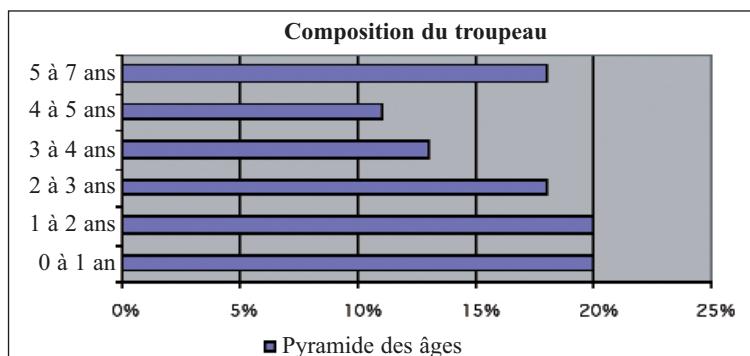


Réforme et renouvellement conditionnent l'avenir du troupeau

L'avenir du troupeau et sa rentabilité passent par le tri des brebis à réformer et par le choix des agnelles de renouvellement, à condition de garder un bon équilibre entre les générations. Un renouvellement constitué de jeunes animaux avec une réforme méthodique des brebis improductives et âgées est indispensable.

Maintenir un bon équilibre entre génération

Un troupeau productif est composé d'environ 20 % d'agnelles, 60 % de brebis âgées de 2 à 5 ans et de 20 % de brebis de 5 à 7 ans.



Un renouvellement annuel de 20 à 25 % d'agnelles permet d'améliorer la qualité génétique et les performances du troupeau par la sélection des meilleures mères. Les brebis dans la tranche d'âge de 2 à 5 ans sont les plus productives et les plus maternelles.

Attention : Le pourcentage peut varier dans le cas d'une création ou d'une augmentation de la taille du troupeau.



Sélectionner les brebis à réformer

Pour un troupeau en rythme de croisière, il faut remplacer 20 % des brebis chaque année.

• Garder les meilleures et éliminer les moins bonnes

Il faut réformer systématiquement :

- les brebis accidentées (mammites, retournement de vagin, mises bas difficiles...)
- les vieilles brebis à partir de 7 ans ou après 6 agnelages (elles sont moins prolifiques). Les brebis de race rustique vieillissent un peu mieux.
- les brebis improductives et inadaptées (vides 2 fois de suite, peu productives, brebis toujours maigres, boiteuses incurables, sales caractères...)
- les mauvaises mères (pas assez de lait, mauvaises qualités maternelles...).

• Suivre le troupeau avec un fichier informatique ou papier

La tenue d'un inventaire permanent des femelles du troupeau et de leur production permet de repérer les meilleures mères et de connaître les improductives à éliminer.

Pour suivre la carrière de chaque brebis, vous pouvez vous aider de logiciels de gestion de troupeau tel que Selso, Ovitel... ou adhérer au Contrôle de Performances pour un suivi de la production.

Repérer les animaux à éliminer

Pour éviter toute manipulation complémentaire, il est indispensable d'identifier les reformes de manière visible.

On peut utiliser :

- La pose de Tip-Tag
- Le collier
- Les marques de peinture (les marques aux crayons s'effacent vite).

L'achat ou l'auto-renouvellement ?

L'achat s'impose :

- si vous manquez d'agnelles de renouvellement,
- si vous voulez augmenter rapidement la taille de votre troupeau,
- si vous voulez introduire du sang neuf dans votre élevage,
- si vous n'utilisez qu'une race de bétail (à viande) pour le croisement terminal,
- si vous désirez homogénéiser votre troupeau à partir d'élevages sélectionnés en race pure,
- si vous voulez augmenter rapidement la valeur génétique du troupeau,

Investir dans des agnelles sélectionnées issues d'un élevage engagé en schéma de sélection ou inscrit à un Organisme de Sélection (OS) apporte des garanties sur la valeur génétique.

Précautions :

- Un minimum d'enregistrements (consulter le fichier brebis, le carnet d'agnelage).
- Anticiper vos achats pour ne pas manquer de choix.
- Achetez auprès d'un ou deux éleveurs pas plus, toujours chez les mêmes pour limiter les risques sanitaires. Les achats d'animaux d'origine douteuse ou de troupeau tout venant sont à exclure.
- Vérifiez le bon état sanitaire et l'homogénéité du lot.
- Prévoyez une quarantaine de 20 jours à l'arrivée et ménagez une transition alimentaire.

Produire et garder ses agnelles

Une fois les meilleures brebis triées et accouplées par insémination artificielle ou en lutte naturelle avec des bétails inscrits issus de Station de Contrôle Individuel (SCI), il faut sélectionner les critères à améliorer dans votre élevage :

De la constance...

Plus les caractères sont répétés au cours des générations, plus ils seront retransmis à la descendance : il faut donc garder les mêmes critères de sélection pendant plusieurs années.

Des priorités...

Retenir 1 à 2 critères de sélection puis classez-les par ordre de priorité.

Le choix...

Les critères d'ascendance (prolifcité, valeur laitière, désaisonnement) sont connus grâce à une bonne identification à la naissance (tenue du carnet d'agnelage) et en consultant le fichier brebis.

D'autres critères se voient directement sur les agnelles elles-mêmes : développement squelettique et musculaire, la vitesse de croissance, le gabarit, la vigueur... il faut privilégier des lots homogènes en poids, âge et développement.

Attention à la consanguinité

Les filles peuvent être saillies par leur père (il se passe seulement 18 mois entre le moment où l'agnelle est conçue et le moment où elle est saillie). Pour éviter toutes tares pos-

sibles et toutes dégénérescences visibles comme des problèmes de dentition, de conformation (animaux bégus, défaut d'aplomb...). Pour une variabilité génétique, il faut renou-

veler les bétails tous les deux ans. Les bétails doivent provenir impérativement d'un autre élevage. Pensez à relever le numéro des pères pour contrôler les paternités.

Sélectionner les futures reproductrices

- Choisir des agnelles avec un poids au sevrage correct.

- Gérer des lots homogènes (moins de 1 mois d'écart d'âge) pour faciliter la conduite.

- Avant le sevrage, les agnelles doivent être élevées sous la mère comme les agneaux de boucherie (concentrés libre-service)

- Le sevrage s'effectue entre 80 jours (poids minimum 25 kg) et 120 jours (poids minimum 28 kg). Un passage progressif en 10-15 jours vers une alimentation rationnée est souhaitable.

- Surveiller également le parasitisme pour ne pas pénaliser la croissance.

Le plan alimentaire du sevrage

Age des agnelles (en mois)	4	5	6	7	8	9	10
Événements	Sevrage			Mise à l'herbe éventuellement		Préparation luttée	Lutte
Foin à volonté	0,8 kg	1,2 kg		1 à 1,5 kg		1,5 kg	1,5 kg
Concentrés en g/jour (céréales + 20 à 25 % de tourteaux de soja)	700	600	500	400	300	200	100

Graphique montrant la quantité de concentrés nécessaires par jour pour la préparation à la lutte, en fonction de l'âge des agnelles. La quantité diminue progressivement de 700 g/jour à 100 g/jour entre l'âge de 7 et 10 mois.

(Source : GIEE Promotion Elevage Midi-Pyrénées)

La préparation à la lutte

La mise à la reproduction se fait entre 8 et 12 mois, selon le système d'élevage. Les agnelles doivent avoir au minimum 8 mois, être au moins aux 2/3 de leur poids adulte et peser entre 40 et 45 kg avec un développement satisfaisant.

Faire un FLUSHING* 3 semaines avant la lutte :

- Apport de 200 à 300 gr de concentrés supplémentaire + vitamines A D E + complément minéral riche en phosphore.

Ou en pâturage :

- Herbe de qualité + vitamines A D E + complément minéral riche en phosphore.

* Flushing : Reprise de poids par un apport supplémentaire d'énergie.

Contact :

Maison de l'Elevage,

Jean-Marc CENEDESE

Tél : 05.62.61.79.60.

